

Contrat Paris'Commerces : Olivia Polski dévoile le bilan de la concertation

Jeudi 18 février 2016 à 8h45, Hôtel de Ville (4e)

Olivia Polski, adjointe à la Maire, a mené ces dernières semaines une concertation ambitieuse, dans les 12 zones où le Contrat Paris'Commerces sera mis en place. Objectif : favoriser l'installation et la diversité artisanale et commerciale. Plusieurs centaines de Parisiens ont apporté leurs idées. Jeudi, l'élue présentera la synthèse de ces contributions.

La Ville de Paris mène depuis 2001 une action volontariste en faveur du soutien aux commerçants et artisans de proximité. L'Exécutif parisien a ainsi impulsé des dispositifs innovants, à l'image des opérations Vital'Quartier 1 et 2, qui servent aujourd'hui d'exemple à de nombreuses collectivités en France.

Cette action innovante va être approfondie à partir de 2016, dans 12 nouveaux secteurs d'interventions prioritaires, définis à partir de données recensées par l'Atelier parisien de l'urbanisme (APUR), comme la part de monoactivité, la désertification commerciale ou encore un fort taux de vacance.

Olivia Polski a tenu à associer les commerçants, riverains, porteurs de projets et associations à la réflexion. Ces dernières semaines, elle a conduit dix réunions publiques, réunissant plusieurs centaines de participants. Les Parisiens ont aussi pu s'exprimer au travers de questionnaires sur paris.fr.

L'adjointe à la Maire présentera jeudi le bilan de cette concertation. Elle annoncera ainsi les ajustements de périmètres décidés en lien avec les Maires d'arrondissements et détaillera les outils qui seront mis en œuvre dans le cadre du Contrat Paris'Commerces : préemption de locaux commerciaux et réimplantation de commerces, d'artisans et de services de proximité.

Personnalités présentes :

- Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris, en charge du commerce, de l'artisanat, des professions libérales et indépendantes

- Christian Le Lann, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Philippe Solignac, Président de la Chambre du Commerce et de l'Artisanat de Paris
- Dominique Anract, Président du Syndicat Patronal des Boulangers du Grand Paris
- Olivier Pinteaux, Secrétaire Général de la Fédération de la Boucherie Charcuterie de détail d'Ile-de-France
- Jérôme Khon, Directeur du CERVIA

Date et lieu :

Jeudi 18 février 2016 à 8h45, Hôtel de Ville (4e)

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61